



Document à être entériné officiellement lors de l'Assemblée générale annuelle du COQ le 22 février 2019.

## **Club des ornithologues de Québec inc.**

### **Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle tenue le 23 février 2018**

#### **au Domaine de Maizerets, à Québec**

#### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Le président Norbert Lacroix ouvre la séance à 19 h 38 avec un mot de bienvenue aux participants. Il y avait un visiteur intéressé à devenir membre du COQ, qui a donc été accueilli comme observateur.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Jean-Guy Picard, appuyé par Normand Charbonneau, et acceptée à l'unanimité. Une copie pour les archives du COQ est signée par Catherine Barry, secrétaire.

#### **2. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 24 février 2017**

L'acceptation du procès-verbal est proposée par Maurice Raymond avec l'appui de Marie-Anne Leblanc, ce qui est adopté à l'unanimité. La copie pour les archives du COQ est signée par Catherine Barry, secrétaire.

#### **3. Affaires découlant du procès-verbal (autres que celles traitées dans les rapports)**

Tous les points qui pourraient découler du procès-verbal reviennent plus loin dans l'ordre du jour et sont traités à mesure qu'ils se présentent.

#### **4. Rapport du président et rapports des comités**

Au début de son rapport annuel, le président présente les membres du conseil d'administration actuel et remercie la personne qui a dû quitter le CA en cours d'année, soit Maurice Raymond. Les membres du CA qui se sont excusés d'être dans l'impossibilité d'assister à la réunion sont : Louis Messely et Pierre Otis.

Le rapport annuel pour l'année 2017 est présenté sur écran par le président. Ce document comprend les rapports des responsables de fonctions particulières, des responsables de certains dossiers, ainsi que des responsables des comités. Le document est mis à la disposition de tous sur le site Internet du COQ (peu après la tenue de l'AGA). À noter que les responsables et les membres des comités sont très appréciés pour leurs réalisations.

## **5. Rapport du trésorier**

Le trésorier Yves Blouin présente le rapport financier de 2017 en version PowerPoint, ainsi que les prévisions budgétaires pour 2018. Cet état des résultats et ces prévisions ont été approuvés, par résolutions officielles, par le CA à sa réunion du 9 février dernier et sont soumis à l'AGA pour y être entérinés, sur recommandation du CA. Toute l'information est contenue dans une version qui est mise à la disposition de tous sur le site Internet du COQ (peu après la tenue de l'AGA). (Note : à la fin de l'année 2017, le COQ a une encaisse de 19 912 \$ et un actif de 21 015 \$.)

Après discussion, le rapport financier et les prévisions budgétaires sont entérinés unanimement par l'assemblée sur proposition de Jules Gobeil avec l'appui de Claude Achim.

Une copie sur papier, avec la signature de notre examinateur Georges Auger, est ensuite signée également par le trésorier et le président. Ce document représente l'essentiel du rapport et est annexé au procès-verbal à verser aux archives du COQ.

Le trésorier et le président signent la lettre de remerciements qui sera postée à M. Auger. On rappelle qu'il peut bénéficier des privilèges des membres, alors qu'il n'est pas un membre officiel, afin de préserver sa neutralité. Les participants à l'assemblée déclarent leur grande appréciation envers M. Auger.

Des remerciements bien mérités sont chaleureusement adressés au trésorier. Le président ajoute que M. Auger transmet ses félicitations sincères à l'égard du travail exemplaire de notre trésorier.

Un dernier point à considérer en lien avec les états financiers est la nomination de l'examineur. C'est l'assemblée générale qui désigne l'examineur ou qui donne le mandat au CA de trouver un examinateur. La décision de l'assemblée peut, bien sûr, se baser sur une recommandation du CA. À cet effet, le CA a adopté à l'unanimité, le 9 février, la résolution suivante :

**R2018-04 (09-02-2018) :** Il est résolu que le CA recommande aux membres réunis en AGA 2018 de nommer M. Georges Auger comme examinateur des états financiers de l'année 2018.

Cette recommandation du CA est acceptée à l'unanimité par l'assemblée générale, sur proposition de Louis-Aimé Lajoie avec l'appui de Marie-Anne Leblanc.

## **6. Ratification des actes posés par le Conseil d'administration depuis la dernière AGA**

Il est proposé par Mario Duchesne, appuyé par Suzanne Bélanger, que soient approuvées les actions et décisions du CA depuis l'AGA du 24 février 2017. C'est accepté à l'unanimité.

## **7. Rapport du Comité de mise en nomination et élections au CA**

Le président annonce que le CA recommande que Lucie Vézina agisse comme présidente d'élection, ce qui reçoit l'assentiment de tous les participants. Lucie présente le rapport du Comité de mise en nomination, puis les résultats, en ces termes :

Selon les renseignements fournis dans le *Bulletin ornithologique* de décembre 2017, nous avons la situation suivante :

- 1) huit sièges allaient devenir vacants au Conseil d'administration au moment de la présente assemblée générale;
- 2) le Comité de mise en nomination formé de Pierre Otis, Claude Simard et Norbert Lacroix a reçu les candidatures de 8 membres en règle, éligibles pour un mandat de 2 ans :

Gérard Cyr  
Denise Larochelle  
Marguerite Larouche  
Gaétan Lord  
Louis Messely  
Réjean Paquet  
Renée Patenaude  
Jean-Guy Picard

Ces candidatures représentent toutes des demandes de renouvellement de mandat comme administratrice et administrateur.

### **Déclaration**

« Selon le rappel des règlements dans le *Bulletin ornithologique* de décembre 2017, les candidatures pouvaient être présentées jusqu'à 24 heures avant l'assemblée de ce soir. Comme ni le Comité de mise en nomination, ni la secrétaire, n'ont reçu d'autres candidatures, je déclare élus, au nom de l'assemblée, les 8 candidates et candidats déjà identifiés. »

Pour le bénéfice des personnes présentes ici ce soir, les huit membres qui sont encore en poste au CA pour un an sont :

Catherine Barry  
Suzanne Bélanger  
Yves Blouin  
Norbert Lacroix  
Lise Lévesque  
Pierre Otis  
Claude Simard (Mme)  
Guylaine Tremblay

## **8. Court ajournement : tirage des prix de présence pendant que le Conseil d'administration se retire quelques minutes afin d'élire le bureau de direction**

Prix de présence :

- *Guide des sites ornithologiques*, COQ 1993 (devenu objet de collection)
- *The Sibley Guide to Birds* (le classique de D. A. Sibley, année 2000).

Les personnes qui ont remporté les prix de présence sont Michel Turbide (Sibley) et Jules Gobeil (Guide des sites). À noter que les membres du CA, présents en tant que tels, ne participaient pas au tirage en cette occasion, selon un règlement interne du CA.

## **9. Reprise de l'assemblée par la présentation du nouveau bureau de direction élu par le CA**

La présidente d'élection, Lucie Vézina, présente le bureau de direction élu :

Norbert Lacroix, président,

Marguerite Larouche, vice-présidente,

Catherine Barry, secrétaire,

Yves Blouin, trésorier.

Des remerciements sont adressés à Jean-Guy Picard et à Marguerite Larouche pour la préparation de la collation offerte par le COQ durant la pause.

## **10. Perspectives pour 2018**

Le président présente un texte à l'écran, ce qui est reproduit ici :

Le CA s'est entendu pour que la liste suivante soit communiquée aux membres lors de l'AGA 2018 :

- 1) Maintien de la qualité et de la quantité des productions et activités qui font le succès du COQ.
- 2) Finances du COQ : maintenir le cap pour une gestion attentive et responsable.
- 3) Compléter les derniers éléments de la refonte de notre site Internet, notamment pour permettre de faire des transactions en ligne.
- 4) Transférer nos archives à la BAnQ ou à un organisme compétent en la matière.
- 5) Planifier les échéances afin d'accorder la prépondérance au format PDF sur le format en papier, pour le *Bulletin ornithologique*.
- 6) Dernières étapes de la numérisation des numéros du *Bulletin ornithologique*.
- 7) Sauvegarde, connaissance et sécurité de dossiers et procédures.
- 8) Déterminer ce qu'il reste à mettre en marche à la suite de la réunion d'orientation du CA, le 8 avril 2017.

Il est à noter que les perspectives énumérées pour 2017 ont été essentiellement réalisées.

## 11. Autres questions

Il est rappelé que le Grand Défi QuébecOiseaux aura lieu en mai 2018, pour la 8<sup>e</sup> année, encore avec les dispositions suivantes : choix de dates (sur 24 heures) du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2018, soit avec la formule stationnaire, plus écolo, sur un site de 10 m de diamètre, soit avec la formule mobile qui autorise les déplacements à la condition que les membres de l'équipe ne soient pas séparés lors des observations.

Autres rappels : l'Avicourse et le concours *Écolo-défi... de ma fenêtre* prendront fin le 28 février et seront clôturés, respectivement, le mercredi soir 7 mars (à compter de 17 h au restaurant *Oeuforie Steak-Frites*) et le vendredi soir 9 mars (à 19 h 30 au Domaine de Maizerets).

Précision, questions des membres et annonce :

- Il est précisé qu'il y a eu un RON à Neuville organisé par Marcel Darveau. Ce sera donc ajouté à la section 10 du rapport annuel.
- Marie-Anne Leblanc s'enquiert de la date de disponibilité des documents qui feront état du déroulement de l'assemblée de ce soir. Norbert rappelle que le rapport annuel d'activité et le rapport annuel financier seront déposés sous peu sur le site Internet du COQ (un courriel collectif en fera l'annonce), alors que le procès-verbal sera affiché sur notre site Internet en décembre, à l'annonce de l'AGA 2019 dans le *Bulletin* de décembre 2018. Marie-Anne demande aussi comment établir des liens aux fins des activités. Norbert rappelle l'utilité du compte Facebook, dont la responsable est Diane Labarre.
- Yoann Combe-Duthion demande des précisions sur les rapports d'observations tirés de eBird. Norbert rappelle que c'est le RQO et André Desrochers qui sont à l'origine de l'idée d'un logiciel d'extraction de données de la banque eBird. André a développé le programme à la demande du RQO, en l'appliquant d'abord à la situation du COQ comme terrain de mise à l'essai, puis ce fut étendu à l'ensemble des clubs d'ornithologie.
- Marguerite Larouche annonce que la sortie aux harfangs qui devait être animée par Jacques Anctil sera annulée et remplacée par une sortie aux dindons sauvages, le même jour, à la même heure.

Il n'y a pas d'autres questions de la part des membres réunis en assemblée générale.

## 12. Levée de l'assemblée

Sur proposition de Normand Charbonneau, appuyé par Diane Labarre et avec l'assentiment de tous les participants, le président lève la séance à 21 h 55.

Catherine Barry  
Secrétaire du COQ